ADOPTÉE HIER EN CONSEIL DE GOUVERNEMENT

L'Agence nationale de médicament est née

Le Conseil de gouvernement a adopté hier le projet de l'Agence nationale de médicament. Le projet sortira sur le Journal officiel «très bientôt», a annoncé hier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Boudiaf, qui s'exprimait hier lors d'une journée sur le biomédicament, estime que cette «grande attente des professionnels de la santé est un acquis historique».

Le ministre reconnaît avoir mené une «grande bataille» pour prouver «l'indispensabilité» de cette agence. Beaucoup de choses, dit-il, vont pouvoir être réalisées aujourd'hui ne serait-ce que dans le domaine de la bureaucratie et de l'enregistrement.

Abdelmalek Boudiaf a souligné que ce décret exécutif n'est en aucun cas en contradiction avec l'avant-projet de la nouvelle loi sanitaire qui, lui, sortira au «plus tard dans six mois». Pour rappel, le projet du décret exécutif définissant les missions et organisation de l'agence nationale de médicament est créé depuis juillet 2008. L'agence devra réguler le marché du médicament qui connaît souvent des perturbations.

Par ailleurs, l'Unop (Union nationale des opérateurs en pharmacie) qui a organisé une journée sur les biomédicaments a plaidé pour la mise en place d'un cadre réglementaire relatif à cette nouvelle technologie.

Les opérateurs en pharmacie veulent investir dans le nouveau créneau du bio similaire mais pour pouvoir se lancer ils ont besoin d'un cadre réglementaire approprié qui assurerait la sécurité et l'accessibilité aux soins. «Nous ne pouvons pas investir sans qu'il y ait des règles spécifiques au bio-médicament», plaident les opérateurs.

Selon le président de l'Unop, Abdelouahed Kerrar, près de 80% des nouvelles molécules pharmaceutiques mises sur le marché issues de la biotechnologie pour un marché estimé à 200 milliards de dollars, soit l'équivalent de 20% du marché pharmaceutique mondial. Selon lui, l'Algérie, qui se positionne comme un des premiers marchés pharmaceutiques en Afrique, ne peut pas être en marge de cette révolution, d'autant que se lancer dans cette industrie n'est plus un choix mais une nécessité.

«Les biomédicaments sont déjà présents sur le marché national et tout laisse à croire que les progrès thérapeutiques dont ils sont les porteurs vont aller en s'élargissant au cours des quinze à vingt prochaines années», a indiqué M. Kerrar. Selon lui, la part du marché actuelle des biomédicaments en Algérie se situerait à hauteur de 60 millions de dollars annuellement. Le marché potentiel quant à lui est évalué à près de 400 millions de dollars. La réalité de ce marché, estime le président de l'Unop, ne peut être ignorée plus longtemps dans notre pays. C'est pourquoi il doit être doté d'une cadre juridique clair et efficace pour ensuite déterminer quel type de guidelines mettre en place pour encadrer ce marché.

Selon le directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, l'Algérie traite déjà ses patients avec des médicaments de référence. Rien que pour le traitement du cancer, 18 molécules sont déjà existantes depuis 2005. «les médicaments en biotechnologies sont déjà enregistrés et d'ici le premier semestre 2016 nous allons avoir des guidelines pour le bio similaire», a-t-il annoncé.

S. A.

Photo : DR

Le marché du médicament connaît souvent des perturbations.

ALI HADDAD (FCE) :

«Je plaide pour la réhabilitation solennelle des cadres injustement incarcérés»

Hier, Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), a inauguré à Oran, le bureau régional pour l'Ouest. L'occasion de plaider pour la réhabilitation des cadres injustement incarcérés, expliquant que le FCE est en contact avec le gouvernement pour régler cette question.

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - Dans son discours inaugural, M. Ali Haddad a souligné l'importance que revêt la dépénalisation de l'acte et des fautes de gestion, qu'il considère comme une avancée majeure.

«Elle permettra aux gestionnaires du secteur public d'avoir une plus grande marge de manœuvre sans avoir peur d'être dénoncés par une simple lettre anonyme.

Je pense notamment aux dirigeants des banques publiques qui auront à financer les investissements avec plus de facilités tout en respectant évidemment les règles prudentielles. Les gestionnaires d'entreprises publiques pourraient envisager des partenariats avec le secteur privé sans que cela ne soit entaché de suspicion», dit-il.

Et d'enchaîner en rappelant à l'assistance qu'il y a beaucoup de cadres dont, dit-il, «le seul tort est d'avoir pris des initiatives et avoir été injustement incarcérés, sanctionnés ou marginalisés. Je plaide aujourd'hui pour leur réhabilitation solennelle».

Tout en soulignant le fait que le FCE est apolitique, il dira que les chefs d'entreprise sont mobilisés pour contribuer à la relance économique.

Une mobilisation qui ne peut se faire selon le président du FCE sans être accompagnée par une administration moderne et efficace. «L'administration doit désormais être à l'écoute des investisseurs.

Ses cadres doivent être formés aux pratiques modernes dans l'administration et l'instruction des projets d'investissements. Dans notre plaidoyer, nous avons recommandé une réforme profonde de l'administration aussi bien au niveau central que local.»

L'intervenant se félicite de l'annonce faite par les pouvoirs publics quant à la reconfiguration de l'Agence du développement de l'investissement et le renforcement du rôle des autorités locales.

Toutefois, Ali Haddad estime «que le temps n'est pas de notre côté. Il est de ce fait impératif d'accélérer le rythme des réformes».

Il dira que le FCE souhaite la création d'une superstructure décisionnelle qui regrouperait les ministères des Finances, de l'Industrie et du Commerce.

Pour le président du FCE, cette mesure permettra plus de cohérence et d'efficacité dans la mise en œuvre des réformes transverses. «Il faut une meilleure coordination entre ces départements. D'où la nécessité de les avoir regroupés dans une seule entité».

A. B.

ABDELMADJID TEBBOUNE :

«Il faut rompre avec le schéma des quartiers ghettos»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a effectué une visite des chantiers de construction de logements en cours de la wilaya de Aïn Defla où, venant de Chlef, il est arrivé au milieu de l'après-midi de lundi.

A El-Attaf, accompagné du wali et du P/APW, il s'est rendu sur le site du POS (Plan d'occupation du sol) 215 où il lui a été exposé un plan d'ensemble de l'aménagement du site. Faisant l'économie de l'exposé chiffré, Il est allé directement à la critique de la configuration du site «cela ressemble à un stalag (camp de concentration), il faut rompre avec ce schéma appartenant à une époque révolue, faute de quoi ces quartiers deviendront des bidonvilles qu'il faudra reprendre et réaménager après seulement quelques années après leur occupation.

Aussi, il faut que chaque quartier devienne l'embryon d'une ville nouvelle mais aussi d'une belle ville, conçue pour offrir les meilleures commodités et un cadre de vie agréable à l'habitant», a-t-il enjoint aux responsables locaux. A ce sujet, le wali a fait savoir au ministre qu'une commission d'urbanisme, comprenant toutes les parties prenantes du secteur, venait d'être mise sur pied, elle servira de force de propositions pour l'élaboration des plans des nouveaux projets.

Par ailleurs, A. Tebboune a formellement donné l'ordre de ne pas livrer les logements, même totalement achevés, aux bénéficiaires si les structures d'accompagnement telles que les écoles et autres établissements scolaires, salles de soins… ne sont pas terminées et opérationnelles.

Toujours à El-Attaf, le ministre a eu à trancher la question de la gestion des logements relevant de l'AADL en rappelant que les OPGI, appelés à prêter main forte à l'AADL, ont montré leurs limites. A ce sujet, il indique que les Offices de 22 wilayas à qui a été confiée la réalisation de programmes AADL, seuls 7 ont entamé la concrétisation et encore dans des proportions limitées, 300 à 400 logements.

Sur la base de ce constat d'insuffisance des OPGI à prendre en charge les programmes de logements AADL, le ministre a interrogé le responsable régional de l'AADL «si vous êtes capables maintenant de prendre en charge la réalisation de votre propre programme, nous allons dessaisir les OPGI». C'est ce que le ministre a décidé après l'assentiment du représentant de l'AADL qui a ajouté «vous n'avez qu'à affecter dans ce sens un chef de projet pour la wilaya de Aïn Defla».

A Aïn Defla, au niveau du nouveau pôle d'habitat où se construisent quelque 5 600 logements, tous programmes confondus, Tebboune a réitéré ses recommandations pour la réalisation d'un site viable et vivable dans lequel seront intégrées toutes les commodités qui répondront aux attentes des habitants, quitte à ouvrir l'espace aux petits investisseurs et entrepreneurs privés dans tous les secteurs économiques tels que les services et les commerces.

Interrogé sur la dégradation des espaces communs des habitants des grands ensembles, tels que l'entretien des cages d'escalier et autres caves, le ministre n'a pas dénié la situation qui prévaut dans les cités en répondant «ceci est vrai parce qu'à un certain moment, on a vendu les conciergeries, les considérant comme inutiles… par ailleurs, les habitants se doivent de payer les charges inhérentes, cependant hélas certains ne paient même pas le loyer…

Mais nous sommes en train d'étudier le phénomène pour élaborer des textes dans ce sens. Toujours est-il qu'il n'est pas interdit de confier ces missions, au moyen de conventions, à des groupes de jeunes entrepreneurs dans différents domaines.

S'agissant de l'habitat rural où les besoins sont estimés à 3 000 demandeurs dont 13 000 dossiers ont été validés, le ministre de l'Habitat a brièvement rappelé que nous assistons à un contre-exode, dans la mesure où la sécurité revenue, ceux qui avaient fui durant les années de terrorisme, reprennent leur engouement pour l'habitat rural.

Il rappelle que la wilaya de Aïn Defla a bénéficié de 25 000 aides et pour satisfaire quelque peu cette forte demande, il octroie une rallonge de 3 000 aides pour cette année et qu'en 2016, Aïn Defla aura sa part à l'instar d'autres wilayas à vocation agricole.

En visitant un chantier de construction de 300 logements relevant de l'ENPI (ex-EPLF), la réalisation de 181 unités a été lancée, le ministre a énormément insisté sur la qualité et la finition des travaux.

Lors de la réunion qu'il a tenue avec toutes les parties relevant de son département, des directeurs de l'exécutif et les élus, Tebboune a longuement expliqué la situation financière du pays suite à la chute des prix du baril de pétrole. «Chacun y va de son analyse pour nous prédire l'apocalypse…

Que l'on sache qu'il est vrai que nous nous devons de ne plus nous permettre des gaspillages outranciers, que l'on se doit de ne plus dépenser dans le superflu, de ne plus engager de très grands projets puisque ces derniers, pour la plupart, ont été réalisés et qu' en un semestre, nous avons diminué le volume de nos importations de 40 %», en ajoutant «qu'on sache, aussi qu'à ce jour, nous avons les réserves nécessaires, que notre loi de finances a été élaborée sur la base de 35 $ le baril alors que le cours actuel gravite autour de 50 $, que nous n'avons pas de dettes mais que nous avons prêté au FMI 5 milliards de $».

Plus solennel encore, Tebboune dira «je le jure que l'Algérie n'aura plus à revivre la situation de la fin de la décennie 1980», en ajoutant «nous devons gérer avec plus de rigueur, certes, mais nous ne tombons pas dans le régime de l'austérité, alors qu'ils prédisent ce qu'ils veulent».

A la tombée de la nuit, avant de quitter la Wilaya de Aïn Defla, sous les feux des projecteurs, le ministre a visité le chantier ouvert pour la construction des 8 000 nouvelles places pédagogiques de l'Université Djilali-Bounaâma de Khemis Miliana.

Devant la maquette du nouveau campus, octroyé à des entreprises de la wilaya uniquement, il n'a pas manqué de féliciter le bureau d'études en ces termes «si tout sera fait comme vous nous le présentez, pour le Prix du président de la République, personne ne pourra vous le disputer, je vous l'assure».

Karim O.